

Votre question :

La distribution du gaz est un service au public, aux entreprises, aux collectivités locales qui a fait preuve de sa performance technique, sécuritaire et financière. La transparence de sa gestion et de ses coûts peut faire référence.

Des investissements techniques et humains sont en cours de déploiement avec le projet Gazpar qui, au-delà du compteur, va profondément modifier la relation au client et à la gestion du réseau. Devant ces développements il ne serait pas cohérent de réduire, voire altérer l'autonomie financière.

Ces investissements bénéficient intégralement à la consommation interne de la France.

Laisser de l'autonomie ne veut pas dire absence de contrôle. Vos attributions vous permettent de suivre au plus près les projets en cours. Raisonniez à l'américaine : aidez les entreprises avec projets à se développer (GRDF est un fleuron européen) plutôt que venir en aide à des secteurs que le seul profit à court terme a fini par marginaliser et mis hors course.